



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
13 juin 2024
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Soixantième session

Bonn, 3-13 juin 2024

Point 4 de l'ordre du jour

Recherche et observation systématique

Recherche et observation systématique

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note de l'importance des débats tenus au titre de ce point de l'ordre du jour sur les progrès scientifiques ainsi que sur les lacunes et les besoins en matière de recherche, à l'appui des travaux menés au titre de la Convention et de l'Accord de Paris.
2. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des déclarations faites à la séance plénière d'ouverture de la session par les représentants du Système mondial d'observation du climat, de la Commission océanographique intergouvernementale, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), du Programme mondial de recherche sur le climat et de l'Organisation météorologique mondiale.
3. Le SBSTA a souligné la nécessité d'assurer la continuité et la durabilité de la recherche et de l'observation systématique pour disposer de données qui sont fondamentales pour la recherche, notamment pour le Système mondial d'observation du climat, et a encouragé à accroître l'appui apporté dans ce domaine.
4. Le SBSTA a pris en compte le rôle important des services météorologiques et hydrologiques nationaux et des organisations similaires dans la fourniture d'informations opportunes, fiables et exploitables.
5. Le SBSTA s'est félicité du début du septième cycle d'évaluation et de l'avancement des travaux du GIEC.
6. Le SBSTA a encouragé le GIEC à continuer de fournir aux Parties des informations pertinentes sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des changements climatiques et à améliorer l'inclusivité et la représentation régionale lors de son septième cycle d'évaluation.
7. Le SBSTA a pris note avec satisfaction de la seizième réunion du dialogue sur la recherche, qui s'est tenue le 4 juin 2024.
8. Le SBSTA a pris note des débats sur les progrès scientifiques et les lacunes en matière de connaissances, ainsi que sur les besoins en matière de recherche et de renforcement des capacités de recherche, y compris ceux découlant des réunions précédentes du dialogue sur la recherche, et a encouragé les Parties et la communauté scientifique à prendre des mesures pour combler les lacunes et répondre aux besoins en matière de recherche sur le climat, notamment en renforçant les capacités de recherche au niveau régional, l'inclusivité et la coopération scientifique.



9. Le SBSTA a invité les Parties et les organisations concernées à soumettre sur le portail des communications¹, avant le 14 mars 2025 au plus tard, leurs vues sur les thèmes pouvant être envisagés pour la dix-septième réunion du dialogue sur la recherche, qui se tiendra dans le cadre de sa soixante-deuxième session (juin 2025).

10. Le SBSTA a encouragé la Présidente à définir les thèmes du dialogue sur la recherche, d'une manière consultative et inclusive, sur la base des communications des Parties et des organisations visées au paragraphe 9 ci-dessus, et à envisager d'inviter la communauté scientifique à faire des exposés sur la façon dont les besoins et les lacunes en matière de recherche sont pris en compte.

¹ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.